

International

>> Environnement

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

Vers un « Giec » de la biodiversité ?

Réunis lors de l'inauguration de l'Année internationale de la biodiversité le 21 janvier à l'Unesco à Paris, les Etats se sont donnés pour mission en 2010, année de la biodiversité, de créer un Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (Giec) de la biodiversité comme il en existe un pour le climat.

L'objectif est de créer une autorité scientifique mondiale pour parvenir à un consensus scientifique, une mobilisation rapide des experts et une prise de conscience accrue des conséquences de la perte de biodiversité.

La deuxième priorité partagée par les participants est d'évaluer

les services rendus par la biodiversité. Les conséquences économiques de la perte de la biodiversité seront encore plus importantes que celles dues aux problèmes climatiques (lire l'encadré), selon Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie qui représentait la France. Constatant que la perte de biodiversité est plus rapide que le réchauffement climatique, elle y voit la cause d'une première crise mondiale qui sera une crise alimentaire.

Enfin, la troisième priorité est de réaliser un inventaire de la biodiversité, ce qui demande la mise en place d'une méthodologie avec les autres pays.

>> GROS PLAN

La valeur de la biodiversité

Deux rapports sortis en 2009 ont tenté de faire le point sur les services rendus à l'Homme par la biodiversité et les conséquences économiques de son érosion.

Ainsi, le coût de la seule déforestation pourrait s'élever à 1 350 milliards de dollars par an pour l'estimation la plus basse, et 3 100 milliards de dollars pour la plus haute, et ce jusqu'en 2050, selon le rapport de Pavan Sukhdev, missionné par le commissaire européen à l'environnement Stavros Dimas.

Le rapport *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*

dirigé par Bernard Chevassus-au-Louis, ancien directeur général de l'Inra*, missionné par le gouvernement français, estime que la perte des services écologiques pourrait représenter « jusqu'à 7 % du PIB mondial en 2050, ou encore 13 938 milliards d'euros par an ».

Les services rendus par les abeilles ont été évalués aujourd'hui à 2 milliards d'euros par an. ■

*Inra : Institut national de la recherche agronomique.



▲ Les services rendus par les abeilles ont été évalués aujourd'hui à 2 milliards d'euros par an.